Mairie de
SAINT-FRONT
**********

**COMMUNE DE SAINT-FRONT**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 9 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mai à dix-neuf heures, en application de l'article L,2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front.

**Étaient présents** les conseillers municipaux suivants : Jean-Pascal BLANCHON – Jean-Marc BOULLET - Sébastien CHARRIAUD – Marie-Thérèse CHARRIERE – Mathilde COLLIGNON - Emilie CZAJKA – Catherine MESNARD – Freddy POUPIN – Nadine ROCHE et Benoît ROUSSILLON.

**Excusés :** Mr POUPIN Freddy (pouvoir donné à Mr CHARRIAUD Sébastien)

**Secrétaire de séance :** Nadine ROCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire annonce l'objet de la réunion de travail et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir prendre une délibération modificative portant sur les dépenses de l'alarme et des caméras installées sur les locaux des ateliers municipaux. Les membres du conseil municipal acceptent.

## 1) DELIBERATION MODIFICATIVE PORTANT SUR LES DEPENSES DE L'ALARME ET DES CAMERAS INSTALLEES SUR LES LOCAUX DES ATELIERS MUNICIPAUX

Suite à la rencontre de M. le Maire avec deux gendarmes, ces derniers lui ont conseillé d'installer un enregistreur d'images avec écran afin de suivre parfaitement la réglementation. Le délai de sauvegarde est de 10 à 15 jours au lieu de 48 heures. Un devis a été demandé et fourni pour un montant de 940,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le devis est adopté pour paiement par les membres du Conseil municipal.

## 2) AVENIR DE L'ECOLE DE SAINT-FRONT

Monsieur le Maire rappelle certaines dates, à savoir :

- 14 mars 2023 : courrier de l'Inspecteur d'Académie nous informant de la suppression d'un poste de professeur des écoles ;

- 13 avril 2023 : le SIVOS Saint-Front – Valence – Ventouse s'est réuni afin de se positionner sur un éventuel maintien de la classe Grande section maternelle/CP/CE1/CE2).
Suite à cette réunion de travail du SIVOS Saint-Front – Valence – Ventouse où une délibération était proposée pour le maintien ou la fermeture de cette classe, les membres ont voté, à la majorité pour **ne pas maintenir cette classe** (**6 votes pour le non maintien** et **4 votes pour le maintien**).

Par ailleurs, Monsieur le Maire a eu une demande de l'Inspecteur d'Académie afin d'obtenir une délibération du Conseil municipal de Saint-Front. En conséquence, Monsieur le Maire propose aux membres de prendre une délibération pour le maintien ou la fermeture de l'école de Saint-Front, en rappelant que le SIVOS Saint-Front – Valence – Ventouse a la compétence scolaire et la commune de Saint-Front est propriétaire du bâtiment.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à **8 voix pour le maintien de l'école** et 2 abstentions.

## 3) QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Maintenance de la cloche de l'église effectuée ;
- Accident au carrefour de Romefort (dégâts matériels) ;
- Installation de la fibre à la mairie ;
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Coeur-de-Charente a été approuvé par délibération du Conseil communautaire du 27 avril 2023. Il est entré en vigueur le 22 mai 2023.
  Pour mémoire, le PLUi, c'est :
  - un **projet de territoire** à l'échelle de la communauté de communes Coeur-de-Charente ;
  - un **document transversal** qui s'intéresse à toutes les composantes de l'aménagement (habitat, économie, environnement, patrimoine, agriculture, mobilité...) ;
  - un document réglementaire qui régit les autorisations d'urbanisme.
- Le brin d'aillet : nombreux marcheurs. Marie-Thérèse Charrière précise que l'apéritif a été partagé entre l'Amicale de la chasse et le Comité des fêtes. Elle remercie les bénévoles qui sont venus les aider pour la préparation du repas.

Mathilde COLLIGNON a participé à la réunion de travail de la commission assainissement de la communauté de communes Coeur-de-Charente et indique que la **redevance de l'assainissement individuel** de 20 € passera à 24 € en 2024.

Marie-Thérèse CHARRIERE communique aux membres les informations suivantes :

- **Exposition art roman du Pays du Ruffécois** : le lancement devait se faire dans l'église Saint-Martial de Mouton, mais en raison des travaux, il y a eu une proposition de le faire dans l'église de Saint-Front. La date retenue est le **16 juin**. L'exposition est prévue du 16 juin au 9 juillet 2023. Des informations complémentaires seront fournies ultérieurement.
- Festival Coeur en Scène : « de la musique pour tous en immersion nature et patrimoine, en Coeur de Charente ». Organisation : Coeur de Charente et l'association Kenosis
  * Jeudi 29 juin 2023 – 20h30 – base de loisirs du Portal à Vars (Poum Chak bling bling),
  * Vendredi 30 juin 2023 – 20h30 – prairie du lavoir à Nanclars (Babai Lufu et Alala Katsa Katsa/Joao),
  * Samedi 1er juillet 2023 – 20h30 – château de Bayers à Aunac-sur-Charente (Yellow Bounces/Clover Leaf).
  * Dimanche 2 juillet 2023 – 16h – parc des Charmilles à Aigre (Les P'tites Brel).

  Les concerts sont gratuits en extérieur (solution de repli en cas de pluie). Restauration rapide et buvette dès 19 h 3. Prévoir les sièges pliants.

En l'absence d'autres questions, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à 20 h 25.